

# AFFAIBLISSEMENT DU CONTRÔLE SOCIAL ET DÉVIANCE

## Des concepts et des outils pour saisir les faits

C'est, en première approche, un ensemble relativement hétérogène de faits que la sociologie appréhende à partir de la notion de déviance : des actes anodins bousculant les règles de la bienséances aux actes qui violent les interdits fondamentaux.

### I. La déviance comme contestation de l'ordre social

#### A. La définition du concept de déviance

Couramment, la déviance désigne une transgression des normes qui sont en vigueur dans un système social ; abstraction est faite du contenu de l'acte déviant. Mais symétriquement, « *une norme tire son sens, sa fonction et sa valeur du fait de l'existence en dehors d'elle de ce qui ne répond pas à l'exigence qu'elle sert* » (**Georges Canguilhem, Le normal et le pathologique, 1966**).

Dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, fondée sur un droit raciste, traiter un Noir comme un Blanc constituait un acte de déviance, ce qui aujourd'hui, avec les progrès de la démocratie, constitue un délit.

La définition du concept de déviance est de type relationnel : il renvoie d'une part à un phénomène social identifiable dans toute société (car toute collectivité repose sur des normes et des valeurs), mais les contenus qu'il recouvre sont, d'autre part, relatifs et contingents. Le seul critère scientifique pour appréhender l'acte déviant réside dans les diverses formes de sanctions que suscite la transgression des normes. Ces sanctions sont toujours des constructions sociales ancrées dans l'Histoire, elles sont aussi plus ou moins informelles ou diffuses.

En sociologie, la notion de déviance se définit par rapport aux concepts de contrôle social ou de régulation sociale.

#### B. La régulation sociale

La régulation sociale désigne un ensemble de pressions directes ou indirectes qui s'exercent sur les membres d'un groupe ou d'une société afin d'obtenir des comportements et des attitudes adaptées ou symétriquement pour corriger leurs écarts de comportements et d'attitude par rapport aux normes et aux valeurs adoptées par le groupe ou la société.

Contrôle social interne	Contrôle social externe diffus	Contrôle social externe institutionnalisé
La régulation sociale s'effectue par la socialisation et l'intériorisation de la culture, ie des normes et des valeurs du groupe. L'intériorisation des normes et des valeurs par	Il s'agit des pressions que les individus exercent les uns sur les autres au cours de leurs interactions. Ce contrôle social s'exerce mutuellement mais de façon spontanée et informelle. Il est surtout	Il s'agit des pressions exercées par des organes spécialisés chargés d'assurer l'ordre public et le respect de la légalité, investis de 'autorité publique, qui détiennent à ce titre le monopole de la

<p>l'individu produit une autodiscipline, ie, un autocontrôle individuel. Elle est d'abord le fait de la famille (socialisation primaire), mais elle est bien évidemment un fait social, puisqu'« <i>Il est vain de croire que nous pouvons éduquer nos enfants comme nous voulons. Il y a des coutumes auxquelles nous sommes tenus de nous conformer</i> » afin d'assurer l'intégration sociale (<b>Durkheim</b>, <u>Education et sociologie</u>, 1922).</p>	<p>développé dans les sociétés de taille réduite dans lesquelles les relations de proximité et l'interconnaissance priment comme dans le cas de la communauté villageoise. Les sanctions sont diverses, allant des rumeurs qui discréditent l'individu jusqu'à l'exclusion, jusqu'au lynchage.</p>	<p>violence physique légitime (<b>Max Weber</b>) : la police et la justice. Il intervient, historiquement, dès lors que le contrôle mutuel et les pressions directes ne peuvent pas correctement s'exercer parce que les ensembles sociaux sont devenus plus vastes, plus complexes et plus anonymes.</p>
--	--	---

### C. De la déviance à la délinquance

L'intérêt de la notion de déviance réside dans sa plasticité puisqu'elle autorise le regroupement d'un ensemble de phénomènes sociaux et de conduites individuelles disparates à partir de leur fondement commun – un écart à la norme, quelque soit la nature de la règle enfreinte. Les contenus de la déviance dans l'espace et dans le temps sont fondamentalement caractérisés par leur relativité et leur contingence.

#### **Howard Becker**, Outsiders. Etude de sociologie de la déviance (1963) :

Par un approche relevant de l'interactionnisme symbolique, il étudie comment les consommateurs de marijuana aux Etats-Unis vont être pris pour cible par la législation.

C'est au cours des interactions que la déviance va être construite à travers l'application d'une étiquette de déviant, à un ensemble d'individus perçus comme « transgresseur », alors même que le pays semble se libéraliser (abrogation de la législation sur la « prohibition en 1933) et que les consommateurs de marijuana sont peu nombreux.

L'action durant les années 1930 du Bureau of Narcotics, dépendant du Treasury Department, va conduire en 1937 au « Marijuana Tax Act » qui identifiera définitivement comme déviante la population des fumeurs de marijuana. Le Bureau of Narcotics va, pour prouver son utilité dans l'administration américaine et bénéficier du soutien des prohibitionniste, s'ériger en « *entrepreneur de morale* » ie en producteur de normes sociales. C'est cette mobilisation qui a construit la nouvelle catégorie de déviants que sont les fumeurs de marijuana, et qui apparaît désormais comme une catégorie menaçante pour la société. Une fois que cette opération d'étiquetage est terminée, la réalité est transformée et d'abord pour l'individu étiqueté.

Cette théorie de l'étiquetage apparaît néanmoins peu satisfaisante pour rendre compte des phénomènes liés aux conduites déviantes qui vont à l'encontre des valeurs morales fondamentales propres à une société.

Le concept de déviance trouve dans l'hétérogénéité des faits qu'il recouvre sa principale limite. Toutes les normes n'ont pas la même importance et leur violation n'offense pas avec la même brutalité les sentiments collectifs. Il convient donc de rappeler la distinction entre normes sociales et normes juridiques (**Durkheim**), et

conférer un primat aux secondes dans la mesure où elles expriment les formes principales de solidarité sociales.

## II. La délinquance : une transgression de l'ordre social légal

### A. La criminalité comme fait social

L'apparition récente du concept de déviance dans la sociologie (travaux américains dans les années 1950) ne doit pas cacher l'intérêt porté à la criminalité par les sciences humaines, et notamment par l'école durkheimienne.

**Durkheim, Les règles de la méthode sociologique (1895) :**

Le crime est « *un acte qui offense certains sentiments collectifs doués d'une énergie et d'une netteté particulières* », et qui possède un caractère universel. Le critère définissant l'acte délinquant réside dans la réaction de la société qui applique une sanction légale à certaines conduites.

Le crime est un fait social car il relève de manière de faire « *susceptibles d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure* », mais aussi parce qu'il a une dimension collective qui connaît des évolutions régulières dans le temps indépendamment de ses manifestations individuelles.

Le crime est un phénomène normal parce qu'il n'existe pas de sociétés exemptes de criminalité, mais aussi parce que la complexité croissante des sociétés modernes s'accompagne d'une criminalité plus importante. Le caractère normal d'un phénomène social doit être apprécié à partir de son degré de généralité, pour un type donné de société, à un moment donné de son développement. Le crime peut prendre donc un caractère pathologique dès lors qu'il atteint un « *taux exagéré* ». Il faut donc un indicateur synthétique pour embrasser le phénomène de la criminalité dans l'espace et le temps.

L'augmentation du taux de criminalité (rapport entre le nombre de crimes et de délits enregistrés et la population considérée pour 1000 habitants) connaît une progression rapide entre les années 1960 et les années 1980, ie durant une période d'intenses transformations économiques et sociales. Ces transformations impliquent un recul de la conscience collective de façons à ce que « *l'originalité individuelle puisse se faire jour* ». Dans le cadre de la société de consommation, l'individualisme se renforce alors que les contraintes collectives sont rabaisées. Les transformations économiques et sociales modifient également le système d'interaction dans lequel les individus évoluent : les chances de mobilité sociales et les opportunités augmentent, mais corrélativement les normes sociales deviennent plus incertaines.

Il existe une corrélation positive entre le PIB et le vols, mais il n'y a pas de causalité entre l'enrichissement d'un pays et l'augmentation de la criminalité : l'augmentation du niveau de vie réduit le taux de délinquance, mais l'augmentation du PIB ne traduit pas un enrichissement homogène de la population, la hausse du niveau de vie global modifie les niveaux de vie relatifs entre groupes sociaux.

Or, ces changements de situations brusques, profonds, sont à l'origine de comportements anoniques (où l'anomie désigne un écart entre les buts fixés, valorisés, encouragés par la société, comme la richesse et l'aisance matérielle, et les moyens qu'elle offre aux individus pour parvenir à ces fins, soldant ainsi nombres des projets individuels par des échecs).

Cette analyse durkheimienne est pertinente pour une analyse macrosociologique de la criminalité, qui connaît une tendance générale modérément orientée à la hausse, mais depuis les années 1980, le taux de criminalité connaît des variations cycliques assez régulières, qui peuvent surprendre, et donner lieu à diverses conjectures : cycle politique, modification du périmètre légal délimitant les faits criminels, transformations

des techniques de dénombrement, bref, la question de la mesure et de sa réflexivité est cruciale.

### B. Les problèmes liés à la mesure des faits relevant des crimes et des délits

Les statistiques produites par le ministère de l'intérieur, à partir desquels sont appréhendés les faits de la délinquance, ne reflètent qu'imparfaitement les crimes et les délits car elles sont influencées par la propension des victimes à se plaindre et le zèle des forces de l'ordre lors de l'enregistrement des plaintes. De plus, selon ce que l'on compte, le dénombrement varie : certains délits ont un seul auteur, d'autres impliquent une bande, certains délits sont dommageables pour un nombre élevé de personnes (p.e. violences urbaines), d'autres ne provoquent pas de victimes (p.e. fraudes fiscales qui n'a pas de victime particulière). Enfin, ces statistiques peuvent être établies en plusieurs point du processus allant de la violation de la loi à la condamnation par la justice.

Longtemps, se sont les statistiques de la Justice qui furent utilisées, avec des publications régulières à partir de 1827. Mais il y avait un biais, car non seulement tous les crimes ne donnaient pas lieu à condamnation, mais aussi parce que certaines infractions n'avaient point de suspect ou de coupable. Ainsi, on a déplacé le « compteur », et établi des mesures à partir des enquêtes ouvertes sur le terrain par les forces de l'ordre. Mais ces dernières ne sont pas exemptes de biais : elle mesurent effectivement la criminalité légale, mais elle ne peut qu'approcher la criminalité réelle.

L'écart entre la réalité sociale et sont enregistrement statistique défini ce que l'on appelle le problème du chiffre noir du crime.

Ainsi, les statistiques de la criminalité ont été complétées par des enquêtes de victimisation menées auprès des populations, dont la pertinence doit être sujette à caution car elles ne sont valables que pour les crimes dont quelqu'un peut s'estimer victime, et elles reposent sur l'appréciation de personnes non spécialistes du droit. Reste tout de même que le déclenchement d'un processus judiciaire suppose, généralement, à l'origine, une volonté individuelle.

Une fois les limites des statistiques servant de base quantitative à la sociologie de la délinquance connues, on peut objectiver les débats relatifs à la délinquance.

Attention, on ne saurait étendre sans risque les analyses : si la délinquance est une notion clairement définie (ensemble des faits enfreignant les normes légales en vigueur et donnant lieu à une sanction juridique) mais imparfaitement mesurée, l'insécurité est une notion dont la définition s'avère extrêmement malaisée : elle englobe partiellement la délinquance pour autant que celle-ci soit porteuse d'une menace perçue comme telle, elle prend en compte des actes qui peuvent être perçus comme menaçant sans l'être nécessairement, elle peut être associée aux conditions de la vie sociales au sens large.

### C. Les tendances générales et les principaux traits caractéristiques de la délinquance en France aujourd'hui

Infractions faisant des victimes directes mais sans violence	Infractions provoquant des victimes directes et donnant lieu à des actes de violence	Infractions liées aux stupéfiants
Elles connaissent un tassement de leur évolution. Elles concernent essentiellement des vols de véhicules, les cambriolages et les autres vols qui	Leur part dans le total des infractions enregistrées est passée de 6 % à 10 % entre 1975 et 2000. La violence est appréciée par les policiers, et elle	Elles connaissent une augmentation régulière, mais la hausse des chiffres témoigne fortement de la plus grande implication des forces de l'ordre, car leur

<p>étaient en très forte augmentation dans les années 1960, avant que leur progression ne soit freinée dans les années 1980.</p>	<p>peut désignée de simple vols à l'arraché. L'accélération de ces fait depuis 1980's peut résulter de transformations des pratiques d'enregistrement ou de déclaration des faits (plus grande propension à déclarer les agressions sexuelles p.e.), mais l'ampleur de la hausse indique qu'elle renvoie à une modification du contenu des crimes et délits.</p>	<p>dévoilement résulte d'une action volontariste de contrôle et d'enquête de la part des forces de l'ordre. Mais si l'on procède en recoupant les données statistiques, on peut corroborer la thèse selon laquelle il y aurait bien depuis une quinzaine d'années une augmentation forte et régulière des infractions associées aux stupéfiants. Ce type d'infraction apparaît de plus en plus étroitement associé au développement de la criminalité organisée et à l'expansion d'une économie souterraine.</p>
--	--	--

Il résultes de ces appréciation deux principales caractéristiques des phénomènes de délinquance dans la période récente en France :

- 1) Les actes de violence connaissent une évolution à la hausse qui diverge de celle des actes relatifs à l'atteinte des biens dont la progression ralentie voir stagne. La délinquance revêt globalement des formes plus violente que par le passé.
- 2) Il y a une plus forte concentration des atteintes, relatives aux biens et aux personnes, sur certaines populations. En usant d'indicateurs spécifiques ( $tx \text{ d'incidence} = tx \text{ prévalence} * \text{multivictimation}$ ;  $tx \text{ d'incidence apparente} = tx \text{ d'incidence} * tx \text{ de plainte}$ ) et les données issues des enquête de victimation, on peut mettre en exergue des observation non présentes dans les statistiques officielles. Mais les statistiques administratives et les enquêtes de victimation ne mesurent pas la même chose ; elles sont complémentaire : « *organiser leur face à face permet d'explorer l'entre deux ; ce qui se passe entre le moment où quelqu'un s'estime victime et celui où le policier enregistre éventuellement l'incident* » (**Ph. Robert, R. Zauberman, M-L. Pottier, Hugues Lagrange**, in Revue Française de Sociologie, 1999). La concentration d'une partie des actes d'agressions sur une population particulière peut être rapprochée de la concentration spatiale des atteintes aux personnes.

## Les approches sociologiques de la délinquance

---

### I. L'analyse sociologique des facteurs de la délinquance

La sociogenèse de la déviance porte son attention sur les conditions qui prédisposent à l'apparition de comportements déviants.

#### A. Les différences de socialisation et la théorie des sous-culture

<p><b>A.-K. Cohen</b>, <u>Delinquent Boy. The culture of the Gang</u>, (1995) : La théorie des sous-cultures</p>
--

La spécificité de la socialisation des enfants des classes populaires tient à la position dominée de leur groupe social dans la hiérarchie sociale tant du point de vue des ressources économiques que culturelles, dont résulte un réseau relationnel limité aux proches. Ainsi, les enfants socialisés dans cet environnement recevraient moins de sollicitation stimulant leur attention et leur rigueur. Ces déficiences seront plus tard sanctionnées à l'école et le manque de qualifications professionnelles viendra aggraver les difficultés sociales, conduisant à une situation de « *privation de statut* ». La sous-culture déviante apparaît alors comme « *une solution collective aux problèmes d'ajustement et de privation de statut* », elle oppose une résistance à la culture des groupes dominants, intègre le groupe des opposants et offre un statut social positif à ses membres. Les comportements malveillants et négatifs, les actes de vandalisme ou les vols ne trouvent leur sens qu'en dehors d'eux-mêmes. Ils permettent d'affirmer une opposition, de nier l'ordre social et les valeurs du groupe dominant, et de conquérir un peu de prestige social.

Aujourd'hui on remarque une congruence entre d'une part l'absentéisme scolaire et les comportements de décrochage vis-à-vis de l'école, et d'autre part l'entrée dans la délinquance.

La fréquence des « ruptures scolaires » est en France dix fois plus élevée chez les collégiens dont le père est ouvrier que chez ceux dont le père est cadre. On retrouve cette disproportion fortement amplifiée chez les mineurs qui font l'objet de poursuites judiciaires.

**C. Shaw & H. McKay (1942) :**

Ils développent une « *écologie de la délinquance et du crime* » : la délinquance doit être analysée au regard de la très forte ségrégation urbaine qui caractérise les villes américaines. Les observations empiriques montrent que les zones à fort taux de délinquance tendent à rester au cours du temps même si leur composition ethnique ou leur composition par âge se modifient. Dans les quartier de Chicago qu'ils étudient entre 1900 et 1906 et entre 1917 et 1923, « *la délinquance s'est développée sous la forme d'une tradition sociale inséparable du mode de vie de la communauté* ». Il existerait bien une sous-culture déviante propre à une zone urbaine particulière, que les nouveaux arrivants endosseraient lors de leur intégration au quartier, et qu'ils abandonneraient en quittant le quartier.

**Frederic Trasher, *The Gang. A Study of 1313 Gangs in Chicago* (1927) :**

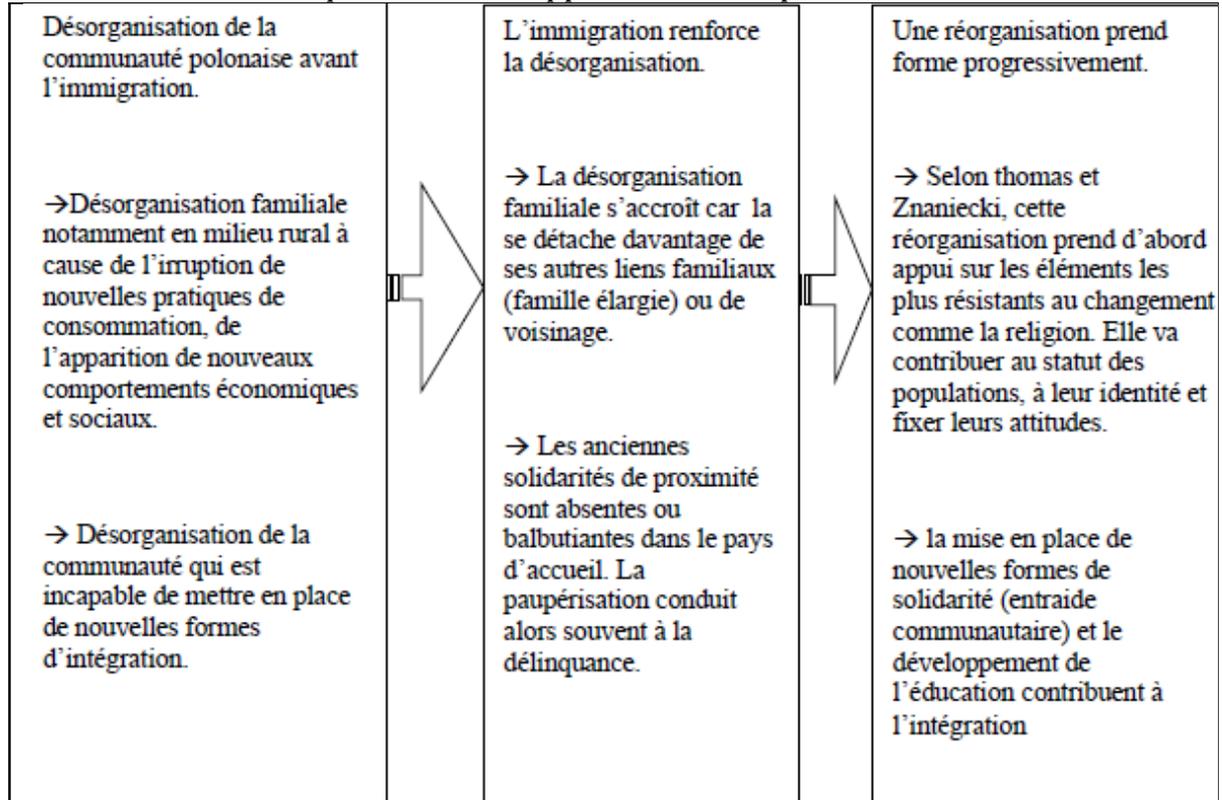
Il emprunte une démarche de sociologie urbaine : la ville une mosaïque d'aires géographiques dont le découpage et l'articulation sont produits par des processus sociaux. Il faut partir de la structure urbaine pour appréhender le phénomène des gangs, car il existe une homothétie entre les structures urbaines et les structures sociale. « *Le gang est un groupe interstitiel qui se forme d'abord spontanément [interactions] puis qui se soude à travers le conflit* ». Le défaut de cohésion sociale de l'ensemble urbain et des différents groupes qu'il rassemble rend indispensable cette intégration partielle au gang qui offre une identité, de la solidarité et exerce une socialisation.

## B. Contradiction et antagonismes sociaux

Afin de reconnaître une dimension culturelle particulière au phénomène de la délinquance et une singularité culturelle aux groupes que déviants forment, sans conférer aux facteurs culturels un primat causal, déviance et délinquance doivent être pensées comme des actions provoquées par les défaillances de la régulation sociale : elles traduisent donc un échec du contrôle social.

**William Isaak Thomas & Florian Znaniecki, Le paysan polonais en Europe et en Amérique (1918-1920) :**

Le concept de *désorganisation sociale* permet de rendre compte d'un ensemble disparate de phénomènes déviants allant de l'instabilité conjugale à la criminalité. La désorganisation sociale, qui est l'envers de l'organisation sociale (convention, valeurs collectives primant sur les intérêts individuels), se développe dès lors que s'affaiblissent les valeurs communes et que les aspirations individuelles outrepassent les contraintes imposées par la collectivité : les attitudes, les ambitions individuelles et leur valorisation ne concordent plus avec les normes caractéristiques des groupes primaires ou d'autres institutions sociales s'opposant à la poursuite de leurs intérêts. La désorganisation sociale s'inscrit dans un processus au cours duquel peuvent être réunies les conditions qui favorisent l'apparition de comportements déviants.



**Robert King Merton, Elément de théorie et de méthode sociologique (1949) :**

Prolongeant les analyse de Durkheim dans une approche fonctionnaliste, Merton souligne les fonctions de régulations et d'intégration assurées par les normes sociales. Sans exclure que les échecs de la socialisation puissent être à l'origine d'attitudes et de comportements dérogeant à la règle, il souligne surtout la responsabilité que la société elle-même peut endosser dans l'apparition et le développement de la déviance. Cette responsabilité est manifeste lorsque que la société se montre incapable d'accorder les valeurs qu'elle défend aux réalités sociales vécues par les individus. Lorsque cet écart est trop important, l'anomie sociale s'étend en fonction de la disjonction entre prescriptions culturelles et possibilités réelles ; de là le recourt aux comportements de rejets des normes en vigueur.

Typologie des formes d'adaptation sociale				
Le conformisme	L'innovation	Le ritualisme	L'évasion	La rébellion

### III. La délinquance appréhendée à travers les logiques individuelles

#### A. Le délinquant calculateur de la théorie des choix rationnels

S'efforcer de retrouver les intérêts et les motivations qui persuadent les individus d'accomplir crimes et délits suppose un changement de perspective, ie considérer un individu stratège qui assume et réfléchit ses choix.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, avec l'émergence du droit pénal classique, le principe de rationalité instrumentale est mobilisé à la fois sur le plan heuristique pour comprendre les motivations des criminels et sur le plan pratique pour organiser leur répression.

**Cesare Beccaria**, Traité des délits et des peines (1764) – **Jeremy Bentham**, Théorie des peines et des récompenses (1811) :

L'individu est rationnel et hédoniste ; il recherche son plaisir et la satisfaction des ses intérêts. Il procède alors par calcul en vue de la maximisation de ses gain. Les institution et en particulier le droit réfrènent les appétits individuels, en en encadrant les comportements et en et dissuadent les individus en sanctionnant les violations.

**Gary Becker**, Crime and Punishment: An Economic Approach in The Journal of Political Economy :

Le comportement criminel est analysé en terme de maximisation de l'utilité et entre dans une théorie du choix rationnel.

La décision de commettre un acte illégal donne lieu à un calcul d'espérance mathématique de gain qui prend en compte le produit de l'utilisation des ressources de l'agent et les risques qu'il encoure. Ce coût d'opportunité possède à la fois une dimension objective (évaluation monétaire) et subjective (utilité subjective). Pour le commettre, il faudra que le délit ou le crime offrent un gain très élevé et présentent de faibles risques.

La théorie du choix rationnel appliquée à la criminalité prétend ainsi rendre compte des mobiles qui guides les comportements illégaux et de la répartition des crimes et délits.

La hausse du niveau de vie dans les sociétés occidentales durant les années 1960 et la société de consommation traduisent une hausse des opportunités liée à l'abondance matérielle, et concomitamment, avec l'accroissement de la mobilité sociale et géographique, un relâchement des relation sociales de proximité (ie de surveillance) : le vol est ainsi plus aisé et moins risqué. D'ou le constat d'une augmentation de l'atteinte au bien depuis ces années dans ces sociétés.

La propension à commettre des délits varie en fonction inverse de la probabilité d'être arrêté et de la sévérité des peines.

Mais, les explication élaborée par cette théorie ne sont pas suffisantes. La sévérité des sanctions ne réduit pas le nombre de délits ; ils conservent le caractère universel même si d'une société à l'autre ou d'une période à l'autre, leur volume peut considérablement varier. La sensibilité des délinquants à la répression connaît des variations individuelles, temporelles, collectives, qui nous conduisent à souligner la présence de nombreux facteurs qui interviennent comme déterminants ou mobiles dans les actes de délinquance.

La théorie du choix rationnel est une variante particulièrement restrictive de l'individualisme méthodologique dont la force heuristique comme d'ailleurs sa faiblesse, résident dans la conception de la rationalité instrumentale qu'elle met en œuvre.

Expliquer ce qui est inexplicable pour la Théorie du choix rationnel, comment les individus en viennent-ils à s'intéresser à leurs intérêts, ou comment certains intérêts font place à d'autres, là est l'ambition de l'individualisme méthodologique.

B. Les différentes facettes de la rationalité du délinquant à la lumière de l'individualisme méthodologique

L'analyse de **Raymond Boudon** s'appuie sur la typologie des formes d'action sociale proposée par **Max Weber** (*Economie et société*, 1922). Dès lors qu'interviennent dans l'action des considérations normatives ou morales, c'est à la rationalité axiologique qu'il faut se référer : on ne peut se limiter à la rationalité instrumentale, il faut considérer les raisons que se donnent les individus qui agissent. Enfreindre la loi, n'est pas seulement un moyen parmi d'autres permettant d'atteindre une fin, c'est également une mise en question de l'ordre social légal ordinaire. Loin d'être la résultante de passions incontrôlées ou d'habitudes héritées, bref de causes qui agissent de l'extérieur sur les individus, les crimes et les délits font l'objet d'une valorisation individuelle particulière. La démarche compréhensive Weébérienne a pour fin de retrouver les significations sociales des comportements et attitudes déviantes pour les individus qui les adoptent.

Postulats de base de l'individualisme méthodologique et de la théorie du choix rationnel selon <b>Raymond Boudon</b>	
Individualisme	Le phénomène collectif doit être inféré du fait individuel.
Compréhension	Comprendre pourquoi les individus ont choisi tel type d'action ou d'attitude signifie saisir le sens que les individus leur donnent.
Rationalité	Action, attitudes, croyance revêtent un sens pour les individus qui, selon eux, les justifie.
Aux trois postulats de l'IM, on en adjoint au moins trois autres ↓	
Approche plus restrictive de la théorie du choix rationnel	
Conséquentialisme	Le sens de l'action pour l'acteur réside toujours dans la conséquence qu'il attend de son acte.
Egoïsme	
Calcul coût-bénéfice	Le critère individuel, seul étalon à l'aune duquel les décisions sont prises, ne se décline que du seul point de vue de la maximisation de la satisfaction, qui est généralement matérielle ou monétaire.

L'hypothèse de rationalité implique que l'individu dispose de bonnes raisons d'agir comme il le fait (on pourra prendre comme exemple la répression de l'insurrection royaliste du 13 Vendémiaire de l'an IV par Napoléon Bonaparte).

# Délinquance, insécurités et sentiment d'insécurité : de la crise du contrôle social aux formes multiples de la violence sociale

---

## I. Transformation du contrôle social et évolutions de la délinquance des jeunes

### A. Assiste-t-on à un nouveau partage des rôles entre les institutions en charge du contrôle social ?

La police occuperait-elle aujourd'hui un rôle plus important en matière de contrôle social ? Alors que jusqu'ici les pratiques policières étaient pour l'essentiel tournées vers la répression de la délinquance, on exige dorénavant des forces de l'ordre l'accomplissement de mission de « service public » (information, assistance, prévention, prise en charge d'activités d'animation sociale). Il s'agit de rechercher des rapports de confiance, d'établir des formes de coopération, de mettre en œuvre des partenariats avec d'autres institutions publiques ou privées.

Ces mutations sont corrélées aux transformations du lien social. La police est l'institution qui dispose du droit de recourir à l'exercice d'une contrainte physique proportionnée afin de veiller à la conformité des conduites aux normes établies. Mais réciproquement, le contrôle social ne se réduit pas à la seule action policière. Ainsi, les mutations en question traduisent une mutation dans l'exercice du contrôle social en général.

**Louis Loubet Del Bayle** : « *Vers une monopolisation policière du contrôle social ?* » (2001) :

Les sociétés contemporaines développées connaissent d'une part, un affaiblissement du contrôle social interne, et d'autre part, une régression du contrôle social externe diffus. Le renforcement du contrôle social institutionnalisé et l'élargissement de son contenu apparaissent alors comme des réponses aux défaillances de ces deux formes de contrôle social.

Deux ordres de faits, corrélés, semblent étayer cette hypothèse. D'une part, les principales instances de socialisation sont engagées dans des processus de mutations qui affectent l'efficacité des apprentissages qu'elles délivrent. D'autre part, l'un des traits saillant de l'évolution de la délinquance réside dans l'implication plus marquée des jeunes dans le phénomène. Les mutations de l'institution familiale depuis une trentaine d'années sont profondes. La fragilité du lien conjugal, les recompositions de la cellule familiale et le renouvellement des relations entre ses membres, notamment du point de vue de l'exercice de l'autorité et de son partage, modifient la fonction socialisatrice de la famille. Les nouvelles formes de l'institution familiale sont marquées par une plus forte individualisation des membres. Familles monoparentales et familles recomposées semblent générer des effets déstabilisateurs, qui viendraient s'ajouter à l'absence de la mère de la sphère domestique pour la sphère professionnelle. Les conditions d'une dégradation des conditions de la socialisation familiale seraient donc bien réunies. Or, cette dégradation accentue le risque d'échec scolaire et augmente la probabilité d'occurrence du phénomène de décrochage scolaire souvent prédictif de l'apparition de comportements délictueux. S'ajoutent alors une série d'effets pervers dans la socialisation exercée par les médias, qui valorisent du spectaculaire, l'hédonisme et l'individualisme liés à la consommation de masse, et ainsi concourent à la multiplication des frustrations relatives. Les médias nourrissent les désirs sans tenir compte des possibilités de satisfaction et participent ainsi à la création de tensions anomiques au sens de Merton en accentuant le déphasage entre structure culturelle et structure

sociale. Mutation de l'institution familiale et crise de la socialisation familiale seraient donc à l'origine de l'augmentation de la délinquance juvénile et du relâchement de comportements des plus jeunes.

Au développement d'une délinquance acquisitive tout au long des TG semble suivre dans la période récente une délinquance plus violente et en apparence souvent gratuite dans laquelle les violences contre les biens côtoient les violences contre les institutions (police, enseignants, pompiers). Les caractéristiques de cette vague de délinquance semblent faire consensus : progression quantitative des mineurs impliqués, rajeunissement de la population impliquée, aggravation des actes commis, développement d'une délinquance organisée et ancrée géographiquement, augmentation des incivilités.

Fin du XIXe – début XXe	Années 1960	Fin du XXe
Les Apaches	Les blousons noirs	
Expansion d'une jeunesse prolétarienne et urbaine	Emergence d'une contre-culture jeune dans le cadre de la société de consommation	Transformation de la famille de défaillances dans son rôle de socialisation et de contrôle social

### B. La délinquance juvénile : une conséquence de la « démission des parents » ?

La famille est un système complexe et dynamique d'interactions qui peut provoquer ou faciliter l'apparition de comportement délinquants. L'imbrication des différents facteurs susceptibles d'agir sur la délinquance gêne dans le départ entre ce qui est de la responsabilité de la famille et ce qui n'en relève pas.

Le modèle « mariage indissoluble / travail de l'époux / mère au foyer », considéré comme « traditionnel » et utilisé comme norme pour juger les défaillances contemporaines, ne s'impose en réalité qu'à la fin du XIXe siècle dans la bourgeoisie, et qui ne s'est étendue que plus tardivement aux autres milieux sociaux.

La situation, la structure, tout comme le climat familial ne sont ni des facteurs déterminants, ni des facteurs déclenchants, mais ils s'insèrent dans un système complexe de variables qui caractérisent des situations sociales particulières ; ce n'est que de cette façon qu'il conditionnent le passage à l'acte. Les travaux de **Laurent Mucchielli** pour le Rapport du CESDIP (n°86, 2000) établissent solidement que dans le rapport entre la famille et la délinquance, les dimensions relationnelles (le conflit qui accompagne un divorce p.e.) l'emportent très largement sur les dimensions structurelles (la famille monoparentale issue du divorce p.e.).

L'étude de la socialisation exercée par les pair devient alors importante. **F. Trasher** établissait dans The Gang. A Study of 1313 Gangs in Chicago (1927) que les bandes d'adolescents délinquant se présentent souvent comme des sortes de substitut de la famille, dont le principal facteur explicatif est à rechercher du côté du relâchement du contrôle parental.

La responsabilité de la famille dans l'entrée en délinquance doit être abordée :

A travers la qualité et l'intensité des relations entre enfants et adultes	A partir de la supervision ou du contrôle exercé par la famille
<b>Travis Hirschi</b> , <u>Causes of Delinquency</u> (1969) : L'attachement des enfants à leurs parents et l'affectivité qu'ils manifestent dans leurs relations familiales participent d'un mécanisme d'autocontrôle latent et indirecte extrêmement efficace.	Sociologie criminelle anglo-saxonne : Le contrôle que les parent exercent effectivement sur les activités et les fréquentations des enfants est important, non pas tant du point de vue de sa sévérité, mais de sa régularité qui confère des possibilités de réaction et

	d'anticipation aux parents, qui peuvent alors aider activement leurs enfants à surmonter une phase décisive.
--	--

D'où une relation étroite entre la CSP d'origine des jeunes et leur propension à entrer dans la délinquance. Les groupes sociaux les plus défavorisés connaissent non seulement des situations économiques et sociales plus difficiles qui augmentent leur exposition aux problèmes en tout genre, mais aussi un manque de ressources cognitives pour expliquer et convaincre (L. Mucchielli, 2000). La précarité peut engendrer une dégradation des relations familiales.

Mais, entre la transgression des lois qui permet de répondre à la particularité des rapports mutuels qu'entretiennent les membres de la bande (concurrence, affirmation de soi), et l'entrée définitive dans la carrière délinquante, il y a loin.

La trajectoire du délinquant endurci et définitivement engagé dans l'illégalité doit être replacée dans une perspective dynamique et analysée comme le produit d'une série de ruptures et d'échecs de l'ensemble des formes de contrôle social. La socialisation familiale, les groupes de pairs et l'école influent sur la délinquance juvénile ; l'insertion professionnelle et la participation sociale jouent influent sur l'évolution du jeune adulte.

Interpréter l'entrée dans la délinquance en terme de démission parentale, c'est passer sous silence l'ensemble des conditions qui permettent aux parents d'assurer leurs missions d'éducation (statut social, moyens matériel, niveau de vie).

#### IV. Insécurité et violence : analyse sociologique d'une question de société

##### C. L'analyse sociologique et les question de société

La sociologie entretient un rapport étroit mais ambigu avec les problèmes de société. Bien que située en prise directe avec ces derniers et sommée de leur apporter des réponses, elle ne peut, compte tenu de ses exigences scientifiques, se contenter de les étudier tels que la société les lui présente.

**Robert Castel**, « La sociologie et la demande sociale » in **Bernard Lahire** (dir) *A quoi sert la sociologie ?* (2004) :

L'analyse sociologique doit être prioritairement guidée par la demande sociale. Il convient de « s'éloigner de leur formulation immédiate » car cette demande sociale doit être « décryptée », étant donné qu'elle est exprimée par tous les sujets sociaux et donc tous les groupe sociaux, qui ne possèdent pas les même codes expressifs et capacités cognitives de compréhension et d'expression.

C'est dans cette optique qu'il faut aborder le problème de l'insécurité qui s'est imposé comme l'un des thèmes de référence du débat public en France à la fin du XXe siècle. Le catastrophisme du sens commun prête à controverse. Un survol rapide de l'histoire récente de nos sociétés indique que des périodes caractérisées par des niveau plus élevés de délinquance et de violence sociale ont accompagné leurs mutations.

Révolution industrielle du XIXe	Trente Glorieuses 1945 – 1975
Lamentations sur la violence des « apaches » et du recul de la civilisation	Irruption des « blousons noirs » et du phénomène des bandes de jeunes. Cette irruption est mise en scène par le cinéma.

Dans le rapport « Réponses à la violence » du **Comité d'études sur la violence** (1977), les sociologues portent attention à « un sentiment d'insécurité qui s'est réveillé en France » qui s'étend comme une crainte collective. Les titres de la presse nationale sonnent étonnamment proches de ceux d'aujourd'hui, et exercent un effet de loupe (95% des personnes interrogées n'ont pas été victime d'une quelconque agression

durant le mois écoulé selon un sondage IFOP de 1975) : la violence, perçue comme lointaine mais menaçante est largement construite dans les représentations par les médias.

L'insécurité – qui n'est pas un concept sociologique – désigne couramment le risque d'être victime d'une agression, et donc l'insécurité devrait être logiquement mesurée par le niveau de la délinquance. Mais l'insécurité est une notion extensible qui peut renvoyer à d'autres dimensions (économique, sociale, affective...) qui impliquent des incertitudes, des menaces et des craintes. Bref, au « chiffre noir » de la délinquance fait écho le décalage qui existe entre :

L'insécurité réelle	L'insécurité ressentie
Elle relève d'un dysfonctionnement de la régulation et du contrôle social dans une société en mutation	Elle est symptomatique d'une malaise social plus général

#### D. Insécurité et sentiment d'insécurité

Il convient d'objectiver les données du problème, afin d'éviter la relation grossière entre la tendance haussière des crimes et des délits avec la progression de l'insécurité.

**Laurent Mucchielli**, Violence et insécurité : fantasmes et réalités dans le débat français (2002) :

Distinguer violence physiques graves, violences physiques moins graves et violences sexuelles permet d'établir que seules les deux dernières ont augmenté de façon sensible au cours des années récentes.

La croissance des violences sexuelles statistiquement enregistrée résulte très largement d'une augmentation des dénonciations du fait de la progression des droits et de leur défense (**Renaud Fillieule**, Sociologie de la Délinquance, 2001).

Les violences interpersonnelles n'entraînant pas de conséquences graves et les violences contre les biens se sont nettement élevées mais sont très concentrées (populations jeunes vivant dans des zones urbaines sensibles). Cette violence de nature expressive traduit un mal être qui trouve sa source dans la dégradation des conditions de vie.

**François Dubet**, La galère. Jeunes en survie (1987) :

Aux difficultés de construire un projet de vie et de se sentir acteur de sa propre existence s'ajoutent les effets de l'exclusion, des discriminations et le poids des inégalités. La « rage » devient alors l'attitude commune qui exprime le ressentiment à l'encontre des formes de domination.

De plus, cette violence et les actes de petite délinquance qui l'accompagnent produisent une détérioration du climat et des relations sociales des quartiers dans lesquels ils se produisent.

Les incivilités forment un ensemble hétérogène de conduites situées entre l'infraction pénale et le manquement au civisme ordinaire qui heurtent le cours normal des relations sociales et génèrent des conflits. Elles révèlent un relâchement du contrôle social interne et un affaiblissement du contrôle social externe diffus. Dans la période récente, nombre d'événements relevant des incivilités ont fait leur entrée dans le champ des infractions ou requis une présence de la police en tant que trouble à l'ordre public social (mais non légal).

Cet ensemble de fait contribue à alimenter objectivement et subjectivement le sentiment d'insécurité.

La Broken Window Theory tente de préciser le mécanisme qui tout en subordonnant l'insécurité ressentie à l'insécurité objectivée, amplifie la première par rapport à la seconde : l'absence de régulations informelles suscite des comportements délictueux. Plus largement, la négligence dans la gestion d'un quartier, le laisser-faire dans le règlement des conflits interpersonnels participent de la désorganisation sociale en confortant le sentiment d'abandon, d'impunité, d'irresponsabilité.

#### E. Une mise en question du processus de civilisation des mœurs ?

Le constat sans nuances d'un regain de la violence et de l'insécurité dans les sociétés contemporaines est donc rejeté par l'analyse sociologique qui montre qu'en réalité seuls certains types de comportements violents connaissent effectivement une recrudescence. Mais cette analyse ne s'arrête pas là, elle doit inscrire les faits présents dans une dynamique historique de laquelle ils procèdent et qui leur donne sens.

**Norbert Elias**, *La dynamique de l'occident* (1939), *La civilisation des mœurs* (1939) : La période de transition de la fin du Moyen-Âge et du début de l'époque classique connaît de nombreux changements culturels qui transforment les façons d'être, de faire et de sentir. Les bonnes manières, courtoises, se développent à partir des cours royale et princières et se diffusent progressivement à d'autres couches sociales. Leur développement s'accompagne d'attitudes nouvelles comme un plus grand contrôle des affects et un souci plus marqué pour délimité et protéger la sphère privée et l'intimité. A travers l'éducation, ces transformations qui concernent « *l'économie pulsionnelle* » vont être intériorisées par les individus qui pourront alors exercer sur eux une auto-contrainte. Parallèlement l'Etat moderne se construit en s'arrogeant le monopole de la contrainte physique légitime lui permettant de sanctionner tout défaut d'auto-contrôle. Il en résulte une pacification des relations interpersonnelles. En somme, nos mœurs sont le produit de notre histoire et des structures sociales qu'elle nous a léguées. les mœurs de chaque individu se présentent comme le condensé de l'histoire de la civilisation à laquelle il appartient ; l'ontogenèse reproduit la sociogenèse.

Le processus de civilisation des mœurs et de pacification des relations interpersonnelles n'est pas remis en question par les évolutions récentes des crimes et des délits : ces violences sont concentrées géographiquement et sociologiquement (« *enclaves* ») ; elles concernent des populations dont les difficultés économiques, sociales et culturelles sont de nature à altérer leur adhésion aux normes et aux valeurs dominantes ; le tissu institutionnel susceptible de structurer ces ensembles sociaux et d'assurer leur régulation connaît des déficiences.

Le « cas américain » :

Au premier regard, le « cas américain » offre un contre-exemple spectaculaire à la thèse d'une pacification croissante des mœurs corrélative au développement des sociétés occidentales (-talisées).

Affinons l'analyse factuelle : si les taux de criminalité présentent aux USA une ampleur inconnue dans les autres pays développés, on constate que ce sont en particulier les taux d'homicide qui font la différence. Le problème est localisé dans les zones urbaines rassemblant les populations ayant les handicapes socioculturels et économiques les plus lourds, leur concentration suffit à produire un niveau élevé de désorganisation sociale et d'anomie, d'où émane un environnement criminogène. Mais, ces facteurs sont logiquement tout aussi actifs sur les attentes aux biens que sur les atteintes aux personnes ; ils ne suffisent pas à expliquer la spécificité des taux d'homicides aux USA,

d'autant plus que la justice américaine à tenter de répondre à une criminalité en hausse sensible dans les années 1960 par une sévérité accrue dans 'application des peines et par l'augmentation des effectifs des forces de l'ordre.

La seconde piste qui permet de compléter l'explication réside dans les comportements d'autodéfense. Le nombre d'armes à feu est estimé à 250 millions (en 2006), dont un tiers d'armes de poing, et un ménage sur deux possède une plusieurs armes afin d'assurer sa protection (selon un sondage d'opinion). Il en découle un nombre élevé d'homicides défensifs qualifiés d'actes de légitime défense, face auxquels les tribunaux font preuve d'une grande souplesse. Tout au long du XIXe siècle la possibilité donnée à chacun de se défendre en cas d'agression apparaît totalement légitime car elle est en accord avec les valeurs individualistes des colons, mais elle permet également de pallier les carences administratives et institutionnelles qui accompagnent la conquête de l'Ouest. La société américaine illustre en pratique les thèses de **Cesare Beccaria** : « *Les lois qui défendent le port d'armes ne désarment que ceux qui n'ont aucune intention criminelle. [...] Car on s'attaque plus hardiment à l'homme sans défense qu'à celui qui est armé* » (Des délits et des peines, 1764).

Le caractère massif et licite de l'autodéfense provoque un effet émergent. La corrélation établie par les enquêtes internationales entre les taux de possession d'armes à feu et les taux de délinquance est démentie par la comparaison entre le Canada et les Etats du nord des USA (taux de possession plus élevé aux USA, cambriolage plus nombreux au Canada, du fait qu'aux USA, le délinquant risque sa vie). L'autodéfense armée relève considérablement les risques du métier de délinquant, risque qui a un pouvoir dissuasif dont profitent également les citoyens non armés. Mais il y a un effet pervers, car face au risque que présente l'autodéfense pour le délinquant, celui-ci tend lui même à faire usage de son arme en cas de confrontation. Rapporté à la forte probabilité qu'une agression implique un délinquant et une victime armée, la confrontation a souvent des conséquences fatales.

Ainsi, si le taux global d'homicide s'élève à 9‰ aux USA contre 2‰ pour au Canada et la France (en 2006), on ne peut en trouver la cause dans une vague mentalité américaine encore empreinte des violences inhérentes à la naissance de la nation, ni en invoquant la dissolution des valeurs morales dans une société livrée au capitalisme sauvage.